

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-HUITIÈME (488<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, TENUE LE 21 MAI 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

### RÉSOLUTION CAD-11945

Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement formation initiale) pour l'année 2020-2021

- ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** la Procédure relative à l'admission au premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CAD-6919 du Conseil d'administration relative aux modifications apportées au programme de baccalauréat en sciences infirmières portant, entre autres, sur l'ajout du cheminement formation initiale;
- ATTENDU** la résolution CAD-11667 du Conseil d'administration relative à la capacité d'accueil limitée au programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement formation initiale) pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la résolution du conseil du Module des sciences infirmières;
- ATTENDU** la résolution CERC-8251 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement formation initiale) pour l'année 2020-2021;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** autoriser, pour l'année 2020-2021, un nombre maximum de quarante (40) nouveaux étudiants inscrits au programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement formation initiale) (7450);
- 2- **D'** approuver, pour la même année, la répartition du nombre des admissions et les critères de contingentement et de pondération du programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement formation initiale), tels que définis dans le document annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

La secrétaire de réunion,



---

Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 22 mai 2019